

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 9 juin 2016

Président : Daniel VIGNARD

Présents : Marie-Claude OVISTE, Richard SIMMINI, Brigitte KLEIN, Daniel COINTY, Gilles GARNIER, Michèle DUCROUX, Corinne SEVE, Jean- Pierre BREVET, Stéphanie CHAUVOT, Guillaume PORTHE, Jean-Marc RIGAUDIE.

Excusées : Caroline RIOU-BOURGEOIS, Chrystelle GONNARD-BOSDEVEIX (Pouvoir à Marie-Claude OVISTE).

Secrétaire de séance : Jean-Marc RIGAUDIE

La séance est ouverte à 20h00

- Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux élèves de la classe de CM2 et à leur professeure des écoles, Madame Sylvie MOCHON. Après présentations des élèves et des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire et les conseillers répondent aux nombreuses et pertinentes questions des enfants.

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE à l'unanimité le compte rendu de la séance du 12mai 2016.
- ENTEND le compte rendu du dernier conseil communautaire de la CCDSV.
- DECIDE à l'unanimité de ne pas préempter sur la vente du fonds de commerce de l'épicerie.
- DECISIONS DU MAIRE :
 - ✓ Fourniture et pose d'un Styx pour les douches du stade de football : attribuées à l'Entreprise Michaud pour un montant de 6 115,74 € HT, soit 7 338,89 € TTC (après avis favorable du conseil municipal).
 - ✓ Renégociation des contrats d'assurances signés avec Groupama pour un montant annuel de 9 871 € TTC (après avis favorable du conseil municipal).
- ACCEPTE à l'unanimité la décision modificative n° 2 du budget communal.
- DESIGNNE à l'unanimité M. Gilles GARNIER, conseiller municipal délégué comme second suppléant pour assister aux réunions du SIEA.
- MAINTIENT à l'unanimité les tarifs de la garderie périscolaire et APPROUVE les modifications du règlement visant à y intégrer les dispositions relatives au plan Vigipirate.
- DECIDE à l'unanimité de signer un bail commercial avec M. et Mme DEVILLE pour l'exploitation du commerce d'alimentation générale, en fixe le loyer à 400 € HT et DONNE pleins pouvoirs à M. le Maire pour signer tout document relatif à ce bail.
- DECIDE à l'unanimité la vente des terrains à Ain Habitat pour y réaliser le projet Harmonie, CONFIRME le prix de cette vente à 350 000 €, ACCEPTE d'intégrer au compromis de vente les conditions suspensives demandées par l'acquéreur, DONNE pleins pouvoirs à M. le Maire pour signer tout document relatif à cette vente.
- DONNE à l'unanimité un avis défavorable à la poursuite de la démarche d'élaboration du projet de parc naturel régional de la Dombes (PNR) et DECIDE le retrait de la commune de l'association de préfiguration.

- EST INFORME :

- de l'avancement des travaux :

- Réunion de la commission voirie le 18 mai dernier : le conseil municipal valide les choix de travaux proposés par la commission, à savoir : remise en état des chemins communaux le nécessitant et réfection d'une partie du Chemin de Champ Marguerite pour un montant total de 21 722,40 € TTC.
- Sécurisation des trottoirs RD 904 / RD 88 : la commune est en attente de la convention du conseil général pour réaliser ces travaux.

- Le traditionnel repas d'été des aînés se déroulera le 7 juillet 2016 à midi.

La date du prochain conseil municipal est fixée au jeudi 7 juillet à 20h30.

La séance est levée à 23h00.

Etabli le : 16 juin 2016.

M. le Maire
Daniel VIGNARD

